



PROPOSITION D' ACTIONS

Réaliser un **bilan d'étape** de la démarche LSST lors des réunions du COPIL (a minima deux fois par an)

Réaliser l'**Audit LSST** **une fois par an** afin d'évaluer l'évolution dans la démarche LSST

- Restituer les résultats en CME, CODIR, COPIL, et à l'ensemble des salariés

Créer une **base de données** sur l'activité du service d'addictologie/tabacologie

Réaliser un suivi annuel de la **délivrance de substituts nicotiniques** par la pharmacie et/ou des **prescriptions de substituts nicotiniques**

Réaliser un **suivi** et une **évaluation des sensibilisations et des formations** sur l'abord du fumeur (évaluation "à chaud" puis "à froid", via un questionnaire d'évaluation des pratiques professionnelles)

Réaliser l'enquête **Tabagisme en blouse blanche** (une fois sur la durée du projet)

ASTUCES

Associer le **service Qualité** de votre établissement ou la **Direction de l'Information Médicale**

Intégrer le recueil du statut tabagique et le traitement du tabagisme (notamment TNS) dans le **dossier patient informatisé** afin de permettre la production de rapports réguliers. *NB : Les dossiers patients informatisés doivent être conçus pour permettre la récupération des données. Des évolutions sont possibles, rapprochez vous du service Qualité ou Informatique de votre établissement.*

OUTILS DISPONIBLES



Audit LSST
(RESPADD)

Manuel d'accompagnement à la certification LSST
(RESPADD)

Enquête Tabagisme en blouse blanche
(RESPADD)

Exemple de fichier de suivi des actions
(Fichier sur demande - SRAE Addictologie)

FOCUS SUR L'AUDIT LSST

L'Audit LSST est un outil d'auto-évaluation qui permet de réaliser un état des lieux des actions et ressources existantes au sein du Lieu de santé à un instant T. Il permet d'identifier les leviers et pistes d'actions pour renforcer le déploiement de la stratégie selon les bonnes pratiques éprouvées. C'est également un outil qui, répété régulièrement, permet de mesurer la progression du Lieu de santé dans la stratégie LSST. L'Audit LSST évalue huit normes à travers un ensemble de 47 questions :

- Gouvernance et engagement ;
- Communication ;
- Formations initiales et continues ;
- Identification, diagnostic et soutien au sevrage tabagique ;
- Environnement sans tabac ;
- Lieu de travail sain ;
- Engagement dans la communauté ;
- Surveillance et évaluation.

